



2019 – 31 Août

GAN n° 08

Groupe d'Avis aux Navigateurs

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS

1.1. Avertissements spéciaux.....	3
1.2. Avertissements de navigation (AVURNAV)	3
Les avertissements parus du 01 au 31 août 2019.....	3
Récapitulatifs des avertissements en vigueur.....	5
1.3. Avis préliminaires, temporaires et divers (AVINAV).....	10
Avis aux navigateurs parus du 01 au 31 août 2019.....	10
Récapitulatifs des avis en vigueur.....	10

2. CORRECTIONS

2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	12
2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines	12
2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines	13
2.3.1. Corrections temporaires	13
Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc).	13
Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc).	13
2.3.2. Corrections permanentes.....	14
2.4. Autres ouvrages	14

3. MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS

3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	15
3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines	15
3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines	15
3.4. Autres ouvrages	15

Glossaire

Français

English

Principaux mots courants utilisés dans le GAN

Principal key Words used in NTM

Porter	Insert
Ajouter	Add
Rayer	Delete
Remplacer, modifier	Amend
Déplacer ... de x en y	Move ... from x to y
Remplacer y par x	Replace y with x
Au Sud de	Southwards
Au SW de	South-westwards
Cadre Ouest, cadre Sud (de la carte)	W border, S border
Entre	Joining
A toucher le point a) ci-dessus	Adjacent to ... a) above
Voisin du point a) ci-dessus au NE	Close NE of ... a) above
Etendre la courbe de 100 m vers le NE pour inclure	Extend 100 m contour NE to enclose
Entourée d'une courbe de 200 m	Enclose by 200 m contour
Trait tireté	Pecked line
Trait pointillé	Dotted line
Un seul trait plein	Single firm line
Un double trait plein	Double firm line
Annexe graphique	Accompanying block
Nota	Accompanying note

ABREVIATIONS ET SYMBOLES :

(P) : Avis préliminaire.

(T) : Avis temporaire.

(G) : Avis générale.

® : Rectificatif.

AVURNAV : Avertissement Urgent de Navigation.

AVINAV : Avis aux Navigateurs.

NOTE : Pour tout renseignement relatif à la navigation et à la sécurité maritime dans les eaux sous juridiction marocaine, la Division Hydrographie, Océanographie et cartographie de la Marine Royale met à votre disposition l'adresse suivante :

DIVISION HYDROGRAPHIE, OCEANOGRAPHIE ET CARTOGRAPHIE DE LA MARINE ROYALE

Boulevard Mohammed ESSOUSSI
1^{ère} Base Navale, Casablanca. MAROC
Tel : 06 50 89 08 29 - Courriel : dhoc-cdiv-mr@far.ma

CHAPITRE 1.

INFORMATIONS

1.1. Avertissements spéciaux

Néant.

1.2. Avertissements de navigation (AVURNAV)

Les avertissements parus du 01 au 31 août 2019.

19 08 -T - 120. Atlantique – Entre Pointe Nador et Cap Hadid – Campagne Hydro-Océanographique (Div OPS).

Bâtiment Hydrographique et Océanographique Multi-Missions (BHO2M) de nationalité marocaine, dénommé « **DAR AL BEIDA** », effectue une campagne Hydro-Océanographique en Atlantique Nord, entre Pointe Nador et Cap Hadid, entre les parallèles $L = 31^{\circ} 42' N$ et $L = 35^{\circ} 15' N$, du 20.08.2019 jusqu'à nouvel avis.

19 08 -T - 119. Méditerranée – Entre Tanger et Al Hoceima– Zones réglementées (Div OPS).

Zones de navigation réglementée aux abords de Tanger, Tanger-Med, M'diq, Marina -Smir, Kabila et Al Hoceima, objet d'AVURNAV N° : 092 /DHOC du 27.06.2019 et AVURNAV N° 102 /DHOC du 17.07.2019, sont désactivées.

19 08 -P - 118. Méditerranée – Détroit de Gibraltar - Zone interdite (ONEE-MAROC).

1. Suite à la présence des câbles électriques sous-marins traversant le Détroit de Gibraltar et reliant la Pointe Ferdina (Maroc) et Tarifa (Espagne), la zone côtière marocaine délimitant ces câbles, est interdite en permanence pour toutes activités de pêche, de mouillage et de plongée.

Cette zone est délimitée par les coordonnées géographiques suivantes (WGS84) :

➤ A :	$L = 35^{\circ} 50,13' N$	—	$G = 005^{\circ} 37,75' W$;
➤ B :	$L = 35^{\circ} 51,00' N$	—	$G = 005^{\circ} 38,88' W$;
➤ C :	$L = 35^{\circ} 51,72' N$	—	$G = 005^{\circ} 39,60' W$;
➤ D :	$L = 35^{\circ} 52,50' N$	—	$G = 005^{\circ} 40,70' W$;
➤ E :	$L = 35^{\circ} 53,12' N$	—	$G = 005^{\circ} 40,92' W$;
➤ F :	$L = 35^{\circ} 53,62' N$	—	$G = 005^{\circ} 37,53' W$;
➤ G :	$L = 35^{\circ} 52,90' N$	—	$G = 005^{\circ} 36,80' W$;
➤ H :	$L = 35^{\circ} 52,06' N$	—	$G = 005^{\circ} 36,38' W$;
➤ I :	$L = 35^{\circ} 49,80' N$	—	$G = 005^{\circ} 36,19' W$.

19 08 -T - 117. Méditerranée - Détroit de Gibraltar - Réparation câble sous-marin (NAVAREA 2).

1. Navire câblé français « **PETER FABER** » Objet AVURNAV N°103/DHOC du 18.07.2019, est autorisé à effectuer des travaux de réparation câble de télécommunication sous-marin « **FLAG EUROPE ASIA** », jusqu'à nouvel avis, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes :

➤ A :	$L = 35^{\circ} 54,8' N$	—	$G = 005^{\circ} 47,1' W$;
➤ B :	$L = 35^{\circ} 54,9' N$	—	$G = 005^{\circ} 46,4' W$;
➤ C :	$L = 35^{\circ} 56,5' N$	—	$G = 005^{\circ} 43,5' W$;
➤ D :	$L = 35^{\circ} 56,4' N$	—	$G = 005^{\circ} 41,0' W$;
➤ E :	$L = 35^{\circ} 55,1' N$	—	$G = 005^{\circ} 41,1' W$;
➤ F :	$L = 35^{\circ} 55,2' N$	—	$G = 005^{\circ} 42,4' W$;
➤ G :	$L = 35^{\circ} 53,3' N$	—	$G = 005^{\circ} 45,7' W$;
➤ H :	$L = 35^{\circ} 53,2' N$	—	$G = 005^{\circ} 46,9' W$.

Large tour demandé.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de fin des travaux.

19 08 -T - 116. Atlantique et Méditerranée - Casablanca et Al Hoceima - tirs en mer (Div OPS).

1. La Marine Royale effectuera une campagne des tirs en mer du 05.09.19 au 31.12.2019, dans les secteurs de tir, limités par les radiales 270° et 360° à une profondeur de 20 nautiques au large et à 12 000 pieds d'altitude, centrés sur les points suivants (WGS84) :

- (Zone Alpha), large de Casablanca : L = 33° 41' N — G = 008° 03' W ;
- (Zone Echo), large d'Al Hoceima: L = 35° 22' N — G = 004° 05' W.

2. Veille attentive et prudence conseillée.

3. Annuler cet AVURNAV le 010001 (UTC+1) jan 20.

19 08 - T - 115. Atlantique – Entre Safi et Cap Blanc – recherche scientifique (SECMAR/ZS).

1. Navire Russe « ATLANTNIRO », IMO 8607050, indicatif radio « UHOB », mènera une campagne de recherche scientifique du 01.09.19 au 05.12.19 dans les eaux maritimes marocaines entre les parallèles L = 32° 20' N (Safi) et L = 20° 46' N (Cap Blanc).

2. Annuler cet AVURNAV le 060100 (UTC+1) Dec 19.

19 08 - T - 114. Méditerranée - Oued Laou – Remise en service phare (DPDPM).

Phare de Oued Laou (Oc (2) W.6s), objet AVURNAV N° 105 /DHOC du 27.07.2019, est remis en service. (LF 04450).

19 08 - T - 112. Atlantique – Port de Laâyoune – Installation bouées (SECMAR/ZS).

Dans le cadre de construction du nouveau port WHARF OCP (PHOS BOUCRAA) à Laâyoune, objet AVURNAV NR 110 / DHOC du 09.08.2019, la société ARCHIRODON GROUP NV BRANCH LAAYOUNE, a installé le 09.08.2019 deux bouées de marque spéciale de couleur jaune (Fl.Y.3s) par les positions ci-après :

- A : L = 27° 03,340' N – G = 013° 28,822' W ;
- B : L = 27° 02,902' N – G = 013° 26,752' W.

19 08 - T - 111. Atlantique – Cap Ghir – Extinction feu (DPDPM).

1. Feu principal du phare de Cap Ghir (Fl.W.5s), est éteint et que le phare fonctionne actuellement par son feu de secours. (LF.17150).

- La position géographique dudit phare est comme suit (WGS 84) :
L : 30° 37,92' N — G : 009° 52,92' W.

2. la portée du feu de secours dudit phare, est (05) Nqs.

3. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

19 08 - T - 110. Atlantique – Port de Laâyoune – Opérations de dragage (SECMAR/ZS).

Dans le cadre de construction du nouveau port WHARF OCP (PHOS BOUCRAA) à Laâyoune, société ARCHIRODON GROUP NV BRANCH LAAYOUNE, effectuera des opérations de dragage selon le planning ci-après :

➤ **Zone 1 « du 15.08.19 au 15.09.19 » :**

A :	L =	27° 05' 21,06'' N	—	G =	013° 25' 31,29 '' W ;
B :	L =	27° 05' 33,77'' N	—	G =	013° 25' 28,25 '' W ;
C :	L =	27° 05' 33,26'' N	—	G =	013° 25' 25,59 '' W ;
D :	L =	27° 05' 26,40'' N	—	G =	013° 25' 24,45 '' W ;
E :	L =	27° 05' 20,04'' N	—	G =	013° 25' 25,96 '' W.

➤ **Zone 2 « du 15.09.19 pour une durée de deux ans » :**

A :	L =	27° 02' 33,92'' N	—	G =	013° 28' 55,42 '' W ;
B :	L =	27° 02' 56,29'' N	—	G =	013° 28' 04,96 '' W ;
C :	L =	27° 02' 50,79'' N	—	G =	013° 27' 48,40 '' W ;
D :	L =	27° 02' 18,16'' N	—	G =	013° 28' 46,32 '' W ;
E :	L =	27° 02' 02,88'' N	—	G =	013° 28' 44,20 '' W.

19 08 - T - 108. Méditerranée - Détroit de Gibraltar - Recherche océanographique (DHOC).

1. Navire dénommé « **UCADIZ** » battants pavillon espagnol, procédera jusqu'au fin 2019, à une campagne de recherche océanographique dénommée (GIFT), dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes :

A : L = 35° 51,68' N — G = 005° 58,60' W ;
B : L = 35° 54,71' N — G = 005° 44,75' W ;
C : L = 35° 59,19' N — G = 005° 22,10' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 010001 UTC Janvier 20.

Récapitulatifs des avertissements en vigueur.

AVURNAV 107/19.

Atlantique (Entre Agadir et Dakhla).

1. Marine Royale effectuera une campagne de tirs d'instructions en mer à compter du 03.09.19 au 31.12.19 à 23h59 (UTC), dans trois secteurs de tirs compris entre les radiales 270° et 360° sur un rayon de 20 milles et 12 000 pieds d'altitude, centrés sur les points suivants :

- A (zone Bravo), large d'Agadir : L = 29° 53' N — G = 010° 15' W ;
- B (zone Charlie), large de Laâyoune : L = 27° 00' N — G = 013° 50' W ;
- C (zone Delta), large de Dakhla : L = 23° 35' N — G = 017° 00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 010100 UTC janvier 20.

AVURNAV 103/19.

Méditerranée (Déroit de Gibraltar).

1. Navire câblé français « **PETER FABER** » est autorisé à effectuer des travaux de réparation câble de télécommunication sous-marin « **FLAG EUROPE ASIA** », du 15 juillet au 31 août 2019, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes :

A : L = 35° 54,836' N — G = 005° 47,075' W ;
B : L = 35° 54,884' N — G = 005° 46,409' W ;
C : L = 35° 56,521' N — G = 005° 43,519' W ;
D : L = 35° 56,434' N — G = 005° 41,009' W ;
E : L = 35° 55,092' N — G = 005° 41,151' W ;
F : L = 35° 55,179' N — G = 005° 42,405' W ;
G : L = 35° 53,338' N — G = 005° 45,715' W ;
H : L = 35° 53,226' N — G = 005° 46,889' W.

- Large tour demandé.

2. Annuler cet AVURNAV le 010100 (UTC+1) septembre » 19.

AVURNAV 098/19.

Atlantique (Entre Cap Spartel et Larache).

1. Navire espagnol « **B/O ANGELES ALVARINO** », mènera une campagne de recherche océanographique dénommée « **INPULSE0719** », du 10 juillet au 04 août 2019 dans la zone délimitée par :

A : L = 35,8212° N — G = 6,8053° W ;
B : L = 35,7752° N — G = 6,4875° W ;
C : L = 35,6621° N — G = 6,5083° W ;
D : L = 35,7132° N — G = 6,8261° W.

- Large tour demandé.

2. Annuler cet AVURNAV le 050100 (UTC+1) août 19.

AVURNAV 096/19.**Atlantique (Imi Oudar).**

1. Ferme aquacole « **Atlantic Moules** », a été instaurée, au niveau de la zone d'Imi Oudar.

Cette ferme est délimitée par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

Nom	Délimitation	Signalisation
Atlantic Moules	N1 : L = 30° 35' 05,926" N — G = 009° 47' 36,620" W N2 : L = 30° 35' 15,355" N — G = 009° 47' 26,288" W N3 : L = 30° 35' 01,965" N — G = 009° 47' 09,948" W N4 : L = 30° 34' 52,508" N — G = 009° 47' 20,280" W	Les points extérieurs N1, N4 de la ferme, seront signalés par des bouées actives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune ; - Feu : jaune ; - Rythme : Fl.Y.5s (feu à éclat de couleur jaune à une période de 5 secondes). Les points intérieurs N2 et N3 de la ferme seront signalés par des bouées passives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : sphérique, Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune.

- Naviguer à plus de 4 Nqs entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden.

- Zones interdites à la navigation, au mouillage et au chalutage.

- Calage de cette ferme aquacole est permanent.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de la mise en place des bouées, balisant la délimitation de protection de cette ferme.

AVURNAV 089/19.**Atlantique (Port de Tarfaya).**

Bouée de marque latérale Tribord « TR1 » balisant le chenal d'accès du port de Tarfaya, située à la position : L = 27° 56,21' N — G = 012° 56,33' W (WGS 84), a été temporairement enlevée journée du 15.06.2019 pour effectuer des travaux de dragage sur la zone.

AVURNAV 082/19.**Atlantique (El Jadida).**

1. Phare de Sidi Bou Afi (Fl.W.5s), est éteint (**LF.15050**).

La position géographique dudit phare est comme suit (WGS84) :

➤ L : 33° 15,00' N — G : 008° 31,02' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVURNAV 054/19**Atlantique (Entre Oued Sous et Oued Massa).**

Sardinier marocain dénommé TISSIR-2 N/C 8-402, de 22.64 m de longueur et 6.56 m de largeur, a coulé le 01.04.2019 à 02h30, par position : L = 30° 15.84' N - G = 009° 38.84' W.

AVURNAV 052/19**Atlantique (Entre Imessouane et port d'Agadir).**

1. Fermes aquacoles ont été instaurées à compter du 22/03/2019, au niveau de la zone d'Imi Oudar, entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden. Les zones sont délimitées par les coordonnées

géographiques suivantes (WGS 84) :

Zone	Délimitation	Signalisation
Zone I (Située au Sud de la Pointe Imessouane à 05 Nqs)	A : L = 30° 46' 28,63" N — G = 009° 51' 32,45" W B : L = 30° 45' 43,96" N — G = 009° 51' 41,36" W C : L = 30° 46' 20,35" N — G = 009° 50' 36,77" W D : L = 30° 45' 35,67" N — G = 009° 50' 45,69" W	Les points extérieurs A, B de la zone I et E et F de la zone II, seront signalés par des bouées actives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune ; - Feu : jaune ; - Rythme : FL.Y.5s (feu à éclat de couleur jaune à une période de 5 secondes). Les points intérieurs C et D de la zone I et G et H de la zone II, seront signalés par des bouées passives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : sphérique, Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune.
Zone II (Située au SE du Cap Ghir à 05,5 Nqs)	E : L = 30° 34' 26,97" N — G = 009° 48' 57,86" W F : L = 30° 33' 55,77" N — G = 009° 48' 19,83" W G : L = 30° 35' 02,40" N — G = 009° 48' 19,05" W H : L = 30° 34' 31,21" N — G = 009° 47' 41,02" W	

- Naviguer à plus de 4 Nqs entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden.

- Zones interdites à la navigation, au mouillage et au chalutage.

- Calage de ces fermes d'aquacoles est permanent.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de la mise en place desdites bouées, balisant la délimitation de protection de ces fermes.

AVURNAV 043/19.

Méditerranée (Port de Ksar Sghir).

Cartes 1114 MA (7707 FR) [1971 INT]

1. Feu de la Pointe Alcazar (Oc.W.12s) du port de Ksar Sghir, est signalé éteint (LF 01500).

La position géographique dudit feu est comme suit :

➤ L : 35° 50,86' N — G : 005° 33,68' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVURNAV 032/19.

Atlantique (Abords du port Agadir).

1. Tracé de l'émissaire sous-marin de la station côtière de traitement des eaux usées du Régie Autonome Multi-Service d'Agadir, situé au Nord-Ouest de l'enracinement de la jetée principale du port d'Anza à 1, 9 milles nautiques, est délimité par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

✓ A (départ station) : L = 30° 26,96' N — G = 009° 39,63' W ;

✓ B (point de rejet) : L = 30° 26,33' N — G = 009° 41,08' W.

2. Extrémité de cet émissaire est matérialisée par une bouée de marque spéciale dont les caractéristiques sont :

✓ Position : L = 30° 26,28' N — G = 009° 41,14' W (WGS 84) ;

✓ Forme : charpente ;

✓ Couleur : jaune ;

✓ Voyant : un seul voyant en forme de X jaune.

3. Le mouillage, le chalutage et les opérations sur le fond à proximité de ladite bouée sont interdits.

4. Un avis ultérieur vous fera connaître les caractéristiques du feu de la bouée.

AVURNAV 017/19.

Méditerranée (Entre Ras Afrau et Pointe Négri).

Carte 7658 FR, 6570 FR.

Dans le cadre des travaux de construction du port de Nador West MED, une zone interdite à la navigation, au mouillage et au chalutage, a été instaurée jusqu'à nouvel ordre.

Les limites géographiques de cette zone sont comme suit : (WGS 84).

- A : L = 35° 15.58' N — G = 003° 09.06' W ;
- B : L = 35° 15.80' N — G = 003° 09.30' W ;
- C : L = 35° 16.76' N — G = 003° 08.68' W ;
- D : L = 35° 16.95' N — G = 003° 09.19' W ;
- E : L = 35° 15.63' N — G = 003° 12.84' W ;
- F : L = 35° 14.21' N — G = 003° 16.74' W ;
- G : L = 35° 13.48' N — G = 003° 16.43' W ;
- H : L = 35° 14.64' N — G = 003° 11.81' W ;
- I : L = 35° 13.93' N — G = 003° 11' W.

AVURNAV 008/19.

Atlantique (Tarfaya).

1. Sardinier marocain dénommé ABDELMOUGHIT, de 24,4 m de longueur et 7,4 m de largeur, a échoué journée du 18.01.19 à 04 h 50, à la position : L = 27° 57,60' N — G = 012° 55,80' W, soit à 0,9 Mile nautique au NNE de la jetée principale du port de Tarfaya.
2. Il constitue un danger pour la navigation.
3. Il est demandé de ne pas chaluter ou d'effectuer des opérations sur le fond à proximité.
4. Un avis ultérieur fera connaître l'opération de coulage ou de renflouage dudit sardinier.

AVURNAV 006/19.

Méditerranée (Mer Alboran).

1. Opération permanente de sécurité maritime « **SEA GUARDIAN** » de l'OTAN, est en cours jusqu'à nouvel ordre.

Cette opération a pour objectif de travailler avec les parties prenantes méditerranéennes afin de dissuader et de contrer le terrorisme et d'atténuer les risques d'autres menaces pour la sécurité maritime.

Les eaux internationales de la Mer Méditerranée et ses approches, y compris le Détroit de Gibraltar, sont définies comme la zone d'opérations conjointes.

2. Les navires marchands transitant ces eaux sont invités à participer au système de déclaration volontaire défini dans la carte de sécurité maritime Q 6110 et à consulter la page Web du centre d'expédition de l'OTAN (www.shipping.nato.int) pour obtenir des conseils supplémentaires sur la déclaration des incidents suspects, y compris les interférences électroniques.

3. Annuler cet AVURNAV le 312359 (UTC+1) DEC19.

AVURNAV 118 /18.

Atlantique (Entre Laâyoune et Boujdour)

Chalutier de pêche côtière dénommé « **MESSOUDI** » N/C 8-208, de 23.35 m de longueur et 6.08 m de largeur, a coulé le 01.12.2018 à 07h00, à la position (WGS84) : L = 26° 42.60' N — G = 014° 09.30' W.

AVURNAV 114 /18.

Atlantique (Boujdour)

Bouée latérale tribord « **BO1** » [Fl.G.6s], balisant le chenal d'accès au port de Boujdour, située à la position (WGS 84) : L = 26° 06,69' N — G = 014° 29,70' W, est récupérée journée du 23.11.2018, pour entretien. **(LF.19950).**

AVURNAV 073/18.

Atlantique (Boujdour)

6083 FR ; 86 A ES ; 3134 GB

Phare de Boujdour 26° 07,44' N — 014° 29,17' W, éteint. **(LF.19900).**

AVURNAV 054/18.**Méditerranée (Tanger)**

Cartes MA 3004 ; 7704 FR (1975 INT) ; 7750 FR (INT 1935) ; 7658 FR ; 446 ES ; 4461 ES ; 142 GB ; 773 GB ; 1912 GB

Phare Charf 35° 45,96' N — 005° 47,38' W, éteint. **(LF.00100)**.

AVURNAV 051/18.**Atlantique (Dakhla)**

Support de la bouée « **DK1** » (Fl(2)G.5s) balisant le chenal d'accès au port Dakhla, située à la position (WGS84) : L = 23° 36,05' N — G = 015° 59,60' W, est signalé brisé. **(LF.20350)**

Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

AVURNAV 042/18.**Atlantique (Dakhla)**

Bouée « **DK3** » (Fl(2)G.10s) balisant le chenal d'accès au port Dakhla, située à la position (WGS84) :

L : 23° 35,71' N — G : 015° 59,13' W, est déplacée le 12.07.18, de 124 m vers le Sud-Ouest, à la position (WGS84) : L = 23° 35,53' N — G = 015° 59,22' W. **(LF.20450)**

La plus grande prudence est recommandée.

AVURNAV 006 /18.**Atlantique (Tan Tan)**

Cartes 7270 FR (1082 INT) ; 84 ES (1938 INT) ; 3133 GB.

Phare Nachtigal 28° 28,51' N — 011° 20,77' W, éteint. **(LF.18100)**

AVURNAV 005 /18.**Méditerranée (Ksar Sghir)**

Cartes 1114 MA (7707 FR) [1971 INT] ; 7433 FR (1972 INT) ; 7658 FR ; 44 ES (1812 INT) ; 45 ES (3102 INT) ; 445 ES ; 142 GB ; 773 GB.

Phare Pointe Ciress 35 54,41 N - 005 28,89 W, éteint. **(LF.02600)**

NAVAREA II (Zone Atlantique).**NAVAREA II 306/19**

TARFAYA - CANARIAS - CAP BLANC.

1. EXERCICES DE TIRS DU 03 SEP 19 AU 31 DEC 19

DANS UN RAYON DE 20 MILLES CENTRE PAR:

A. 29-53N 010-15W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

B. 27-00N 013-50W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

C. 23-35N 017-00W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

2. ANNULER CE MSG 010100 UTC JAN 20.

NAVAREA II 283/19

AGADIR.

CARTE 7270 FR 1082 INT.

PHARE DE CAP GHIR 30-38N 009-53W INCERTAIN.

NAVAREA III (Zone Méditerranée).**NAVAREA III 0919/19**

STRAIT OF GIBRALTAR

1.- "POINTE CIRESS" lighthouse in position 35-54.41N 005-28.89W, unlit.

It is reflected on page 16 of the book "FAROS Y SEÑALES DE NIEBLA PARTE II 2019" (<https://publicaciones.defensa.gob.es/faros-y-senales-de-niebla-parte-ii-2019-libros-pdf.html>)

- 2.- Cancel NAVAREA III 0420/18.
- 3.- Cancel this message on 292359 UTC AUG19.

NAVAREA III 0514/19

MEDITERRANEAN SEA AND ITS APPROACHES

1. Operation SEA GUARDIAN (OSG), NATO's standing maritime security operation in the Mediterranean Sea, was authorised by the North Atlantic Council (NAC) in November 2016 and will be in progress until further notice. OSG is aimed at working with Mediterranean stakeholders to deter and counter terrorism and mitigate the risks of other threats to maritime security. The joint operations area (JOA) for OSG is defined as the international waters of the Mediterranean Sea and its approaches, including the Strait of Gibraltar (STROG).
2. Merchant ships transiting the JOA are requested to participate in the Voluntary Reporting Scheme defined in Maritime Security Chart Q6110 and review the NATO Shipping Centre webpage (www.shipping.nato.int) for additional guidance on reporting suspicious incidents, including electronic interference.
3. Please report any suspicious activity or information to NATO warships, or the NATO Shipping Centre at phone number 0044 1923 956574, or via email to [info \(at\) shipping \(dot\) NATO \(dot\) int](mailto:info@shipping.nato.int).
4. Cancel this message on 312359 UTC DEC19.
5. Cancel NAVAREA III 0044/19 and this paragraph.

NAVAREA III 0321/19

STRAIT OF GIBRALTAR - TANGER

The light of pointe "ALACAZAR" in position 35° 50,86' N — 005° 33,68' W, unlit.

1.3. Avis préliminaires, temporaires et divers (AVINAV)

Avis aux navigateurs parus du 01 au 31 août 2019.

19 08 - T - 121. Méditerranée – Port de Tanger ville – Remise en service feu de musoir (SGPTV).
Feu du musoir de la jetée principale du port de Tanger ville, objet AVINAV NR 073 /DHOC du 09.05.2019, est remis en service. (LF.00350).

19 08 - T - 109. Atlantique – Port de Mehdia – Remise en service feu (CAP-KENITRAMEHDIA).
Feu du musoir de la jetée Nord (ISO.R.5s) du port de Mehdia, objet AVINAV NR 120 /DHOC du 05.12.2018, est remis en service (LF.10200).

Récapitulatifs des avis en vigueur.

AVINAV 069/19

Méditerranée (Ksar Sghir)

Carte 1114 MA (7707 FR) [1971 INT]

1. Feu de la digue principal milieu (VQ(6)+LF1.W.10s) du port militaire de Ksar Sghir, est signalé éteint (**LF.01200**).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS84) :

➤ L = 35° 50,61' N — G = 005° 34,47' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en service.

AVINAV 068/19

Méditerranée (Ksar Sghir).

Carte 1114 MA (7707 FR) [1971 INT]

1. Feu de la bouée latérale « PM2 » (Fl(2)R.4s), balisant le chenal d'accès au port militaire de Ksar Sghir, est éteint (**LF.01000**).

La position géographique de ladite bouée est comme suit (WGS 84) :

➤ L : 35° 50,91' N — G : 005° 33,87' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVINAV 047/19.**Méditerranée** (Rade de Tanger)

Carte 3004 MA (7704 FR)

1. Feu de la bouée de marque cardinale Nord « Basse des Almirantes » (VQ.W), est éteint. (**LF 00900**).

La position géographique de ladite bouée est comme suit (WGS 84) :

➤ L = 35° 49,75' N — G : 005° 45,48' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVINAV 036/19.**Atlantique** (Port de Larache)

Carte 4461 ES

Feu de Mât sémaphorique de la digue Sud (DAR AL GHARBAOUI) du port de Larache (F.RWG), est éteint (**LF.09750**).

La position géographique dudit feu est comme suit :

➤ L : 35° 12,00' N — G : 006° 09,16' W.

AVINAV 123/18.**Atlantique** (Safi)

Cartes 6103 FR ; 862 GB ; 83A ES

Feu directionnel à 150° du port de Safi (Oc.W.4s), est éteint (**LF.15850**).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS 84) :

➤ L = 32° 18,37' N — G = 009° 14,91' W.

AVINAV 120/18.**Atlantique** (Mehdia)

Cartes 7702 FR (INT 1973) - 3002 MA ; 7551 FR (INT 1936) ; 7550 FR (INT 1935) ; 856 GB ; 81 ES ; 82 ES

Feu Extrémité jetée Nord (ISO.R.4s) du port de Mehdiya, est signalé éteint (**LF.10200**).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS 84) :

➤ L = 34° 16,02' N — G = 006° 41,04' W.

AVINAV 082/18.**Atlantique** (Boujdour)

Carte 6083 FR ; 85A ES ; 86 ES ; 86A ES ; 3134 GB ;

Phare Cap Cinq (Aghti El Ghazi) 26° 25,57' N — 014° 10,80' W, éteint. (**LF.19850**)**AVINAV 052/18****Méditerranée** (Ksar Sghir)

Cartes 1114 MA - 7707 FR (INT 1971) ; 7433 FR (INT 1972)

Feu de la bouée cardinale Nord « PM » (Q.W), balisant le chenal d'accès au port militaire de Ksar Sghir, située à la position : L : 35° 51,04' N — G : 005° 33,75' W, est éteint. (**LF.00950**).

CHAPITRE 2.

CORRECTIONS

2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Néant.

2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

Remplacer le tableau 4.A – Liste des cartes par le tableau :

§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	51 100	Du Cap Hadid au Cap Sim	6206* FR	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	160 000	Du Cap Sim à l'Oued Massa	6227* FR	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	51 600	Du Cap Ghir à Agadir	6178* FR	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	10 000	Rade et port d'Agadir	5955* FR	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	350 000	De sidi Ifni à Cabo Yubi et Islas de Lanzarote y Fuerteventura	84 ES	1938
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	20 000	Abords du port de Tan Tan	1013 MA (7712 FR)	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	1 1 100 000	Du Cap Tarfaya (Cap Juby) à Ras Timiris (Cap Timiris) - Isla Canarias	7883 FR	1083
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	175 000 25 000 25 000 30 000	De Cabo Yubi a El Cabino Cartouche : Fondateiro de Cabo yubi Cartouche : Puerto de El Aaiun Cartouche :Fondateiro del Médano de Santiago	85 A ES	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	30 000 12 50 150 000 12 500 175 000 30 000 50 000 175 000	Blans of the North- West Coast of Africa Anza and Agadir A - Anza and Agadir B – Approaches to Essaouira C – Essaouira D – Cap Rhir to Agadir E – Laâyoune F – Approaches to Anza and Agadir G – Approaches to Laâyoune	863* GB	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	175 000 50 000	De El Cabino Al Morro Del Ancla Cartouche : Fondateiro de Bojador	86 A ES	

§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> ; § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	175000	Del Morro Del Ancla A Rio De Oro	86 B ES	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	50 000 7 500	Bahia de Villa Cisneros Cartouche : A – Puerto Villa Cisneros	578 ES	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	50 000 175 000 75 000 175 000	Plans of the North- West Coast of Africa A – Ad Dakhla B – Approaches to Ad Dakhla C – Saint-Louis D – Approaches to Nouadhibou	1690* GB	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i> § <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	175 000 100 000	Del Rio de Oro Al Cabo Barbas Cartouche : Bahía de Angra de Cintra	87 A ES	
§ <i>Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>	175 000 25 000	De Cabo Barbas à Bahia del Galgo Plan : Del Cabo Dubouchage al cabo Blanco con el fondeadero de Gouira	87 B ES	
*Non WGS 84				

2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

2.3.1. Correction temporaire.

Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc).

04450 <i>E.6789.5</i>	Oued Laou	35 28,60 N 005 06,70 W	Oc(2)W.6s	150	18	Tour blanche	[2.4 ; 1.6 ; 0.4 ; 1.6]	19 08
00350 <i>D.2502</i>	Jetée Principale Extrémité (Musoir)	35 47,47 N 005 47,60 W	Fl(3)G.12s	20	12	Pylône Métallique	[2 (1 ; 1.5) ; 1 ; 6]	19 08
00900	« <i>Basse des Almirantes</i> »	35 49,75 N 005 45,48 W	VQ.W		7		Éteint	19 03
01500	Pointe Alcazar	35 50,86 N 005 33,68 W	Oc.W.12s	30	8	Pylône treillis blanc 6	Eteint	19 03
00100 <i>D.2500</i>	Charf	35 45,96 N 005 47,38 W	Oc(3)WRG.12s	88	W.16 R.12 G.11	Maison blanche à terrasse 7	[2 (1.5 ; 1.5) ; 1.5 ; 4.5]. G 140°-174,5° (34,5°), W 174,5°-200° (25,5°), R 200°-225° (25°), Obsc 225°-140° (275°) Eteint	18 04
00950	« <i>PM</i> »	35 51,04 N 005 33,75 W	Q.W	2,5	4		Eteint	18 04
01000	« <i>PM2</i> »	35 50,91 N 005 33,87 W	Fl(2)R.4s	2,5	4		Eteint	19 04
01150 <i>D.2497.5</i>	Entrée Côté Sud Digue transversale Extrémité	35 50,58 N 005 34,25 W	VQ.R.0,6s	10	6	Tour cylindrique blanche en haut rouge en bas 6	Eteint	19 04
01200	Digue principale Milieu	35 50,61 N 005 34,47 W	VQ(6)+LFl.W.10s	5	2	Poteau blanc. 1,5	Marque la limite Nord du cercle d'évitage	19 04

02600 <i>D.2493</i>	Pointe Ciress (Râs Ciress)	35 54,41 N 005 28,89 W	Fl(3)W.12	44	18	Tour tronconique ocre 8	Eteint [2 (1.6 ; 0.4) ; 1.6 ; 6.4] Vis 060°-330° (270°) Eteint (2018)	18 01
------------------------	---------------------------------------	---------------------------	-----------	----	-----------	----------------------------------	---	--------------

Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc).

17150 <i>D.2608</i>	Cap Ghir (Rhir)	30 37,92 N 009 52,92 W	Fl.W.5s	85	22	Tour blanche 41	[0.4] Éteint	19 08
10200 <i>D.2542</i>	Jetée Nord Extrémité	34 16,02 N 006 41,04 W	Iso.R.4s	17	6		Rive Bâbord	19 08
18900	« <i>TR 1</i> »	27 56,21 N 012 56,33 W	Fl.G.5s		3		Retiré	19 06
15050 <i>D.2588</i>	Sidi Bou Afi	33 15,00 N 008 31,02 W	Fl.W.5s	65	30	Tour blanche haut noir 51	[0.2] Éteint	19 05
09750	Mât sémaphorique de la digue Sud	35 12,00 N 006 09,16 W	F.RWG		5	Mât	Feux fixes superposés visibles sur tout l'horizon Éteint	19 03
10300 <i>D.2540</i>	Antérieur NR 3	34 15,62 N 006 40,13 W	Oc(3)W.12s	12	5	△ G	Rive Tribord Éteint	18 04
14100 <i>D.2567</i>	Roches Noires	33 36,30 N 007 34,75 W	Oc.WR.4s	21	W.20 R.16	Tour blanche Lanterne rouge 19	[1] W 080°-090° (10°) ; 080° ≈ limite terre, R 090°-162° (72°), W 162°-237° (75°) ; 237° ≈ limite terre Eteint (2009)	18 01
15850 <i>D.2599</i>	Feu directionnel à 150°	32 18,37 N 009 14,91 W	Oc.W.4s	10	3	Mât en forme cylindrique 10	W 147,5°-152,5° (5°) Eteint le 21.12.18.	18 08
18100 <i>D.2617</i>	Nachtigal	28 28,51 N 011 20,77 W	Fl.W.5s	36	15	Tour 7	Eteint (2018)	18 01
19850 <i>D.2626</i>	Cap Cinq (Aghti El Ghazi)	26 25,57 N 014 10,80 W	Fl(3)W.12s	36	9	Tour bandes noires et blanches 32	[2 (0.4 ; 2.6) ; 0.4 ; 5.6] Eteint (2018)	18 06
19900 <i>D.2628</i>	Cap Boujdour Feu aéromaritime	26 07,44 N 014 29,17 W	Fl(3)W.15s	70	24	Tour heptagonale blanche avec bandes verticales beiges	Eteint	18 05
19950	« <i>BO 1</i> »	26 06,69 N 014 29,70 W	Fl.G 6s	6	3		Atterrissage Récupérée pour entretien	18 07
20350	« <i>DK1</i> »	23 36,05 N 015 59,60 W	Fl(2)G.5s	5	5		Support brisé le 30.07.18	18 03
20450	« <i>DK3</i> »	23 35,53 N 015 59,22 W	Fl(2)G.10s	5	5		Déplacée	18 03
20650	« <i>DK7</i> »	23 40,05 N 015 54,83 W	Fl(2)G.5s		5		Disparue	19 03

2.3.2. Corrections permanentes.

2.4. Autres ouvrages

Néant.

CHAPITRE 3.MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS

3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Néant.

3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

Néant.

3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

Néant.

3.4. Autres ouvrages

Néant.